

224C2110
FR0000077570-FS0790

28 octobre 2024

Déclarations de franchissements de seuils (articles L. 233-7 et L. 233-7-1 du code de commerce)

Fin d'action de concert (article L. 233-10 du code de commerce)

IL EST RAPPELE QUE LA PRESENTE DECLARATION EST ETABLIE SOUS LA RESPONSABILITE DU DECLARANT, LA PUBLICATION DE CET AVIS N'IMPLIQUANT PAS LA VERIFICATION PAR L'AMF DES INFORMATIONS COMMUNIQUEES.

MICROPOLE

(Euronext Growth Paris)

Par courrier reçu le 23 octobre 2024, complété notamment par un courrier reçu le 28 octobre, le concert composé des sociétés NextStage AM¹ et Dorval AM², agissant pour le compte de fonds dont elles assurent la gestion, a déclaré avoir franchi, de concert, en baisse, le 25 octobre 2024, les seuils de 20% du capital et 15%, 10% et 5% du capital et des droits de vote et de la société MICROPOLE³ et ne plus détenir de concert, pour le compte desdits fonds, aucune action de cette société.

Ce franchissement de seuils résulte de la cession par les sociétés Nextstage AM et Dorval AM de la totalité des actions MICROPOLE qu'elles détenaient suite à l'apport à l'offre publique d'achat initiée par la société Talan Holding⁴. Cette opération mettant fin à l'action de concert existant entre les sociétés NextStage AM et Dorval AM vis-à-vis de la société MICROPOLE.

À cette occasion :

- la société Dorval Asset Management, agissant pour le compte de fonds dont elle assure la gestion, a déclaré avoir franchi individuellement en baisse, le seuil de 5% du capital de la société MICROPOLE et ne plus détenir, pour le compte desdits fonds, aucune action de cette société ; et
- la société Nextstage AM, agissant pour le compte de fonds dont elle assure la gestion, a déclaré avoir franchi individuellement en baisse, les seuils de 15% du capital et 10% et 5% du capital et des droits de vote de la société MICROPOLE et ne plus détenir, pour le compte desdits fonds, aucune action de cette société.

¹ Société par actions simplifiée (sise 19 avenue George V, 75008 Paris).

² Société anonyme (sise 111 boulevard Pereire, 75017 Paris) contrôlée par Natixis IM. La société Dorval Asset Management déclare agir indépendamment de la personne qui la contrôle, dans les conditions posées aux articles L. 233-9 II du code de commerce et 223-12 et 223-12-1 du règlement général.

³ Société transférée d'Euronext Paris vers Euronext Growth Paris le 29 août 2022.

⁴ Cf. notamment D&I 224C1974 du 16 octobre 2024.